

PROCES VERBAL

Assemblée générale du vendredi 16 novembre à 20h
Salle de savonnière à Epernon

Ordre du jour :

- Rapport moral de l'A.E omnisport (B.G Président)
- Bilan financier
- Bilan autres (effectifs, salariés, minibus, etc.)
- Rapport d'activité des sections
- Modification du règlement intérieur (B.G pour adoption)
- Intervention des invités
- Pot amitié

Nombre de présents :

- 91 voix représentées sur 95
- 16 sections représentées (1^{er} collège)
- 1 section absente (Yoga-sophrologie)
- **QUORUM atteint(49)**

Le Président ouvre la séance par une minute de silence suite aux décès des membres de l'Amicale qui ont eu lieu au cours de l'année (disparition de Claude Hardouin président de l'Amicale de 1991 à 1998 et de René Gallas Président de l'Amicale de 1971 à 1977).

- **Rapport moral de l'omnisport**

L'Amicale compte encore cette saison 17/18 plus de 3100 licenciés pour 17 sections, la saison à venir en verra une 18^{ème}, car depuis septembre dernier, nous avons affilié une section supplémentaire, le Badminton. Cette section a commencé avec une vigueur intéressante puisqu'on compte déjà plus d'une vingtaine d'inscrits, principalement des sparoniens. Cette nouvelle section vient démontrer s'il le fallait, le dynamisme de notre association.

Dynamisme, il va en falloir pour retrouver et assurer un équilibre financier mis en difficulté par des baisses de subventions CNDS, Département, Région. Si on peut s'enorgueillir que notre budget ne reçoit que 15% d'argent public, d'un autre côté ça rend le fonctionnement de notre association de plus en plus difficile pour assurer notre mission. La rigueur de gestion devient impérative pour tous. Nous devons d'être créatif et novateur, certaines sections l'ont compris et se mutualisent sur des projets potentiellement rémunérateurs. L'Amicale, par le biais des sections, organise déjà de nombreux évènements comme les animations de la St Fiacre (ruelles et remparts et la brocante, gala de boxe, loto, bourse aux jouets, tournois de jeunes, etc.) toutes ces animations viennent en complément des 1500 compétitions officielles annuelles. Ces évènements créent et maintiennent un lien social très important sur le territoire, mais demandent aussi énormément d'efforts, de temps et d'énergie à nos bénévoles qui offrent à l'association 36500 heures de leur temps de loisirs, soit environ 400 000€, (équivalent en smic + charges.)

Je voudrais mettre en avant un projet de solidarité, valeur importante portée par le monde sportif. Au fil du temps, nous faisons quelques actions vers le handicap; collecte de bouchons plastique pour achat de fauteuils, ouverture d'un créneau "équilibre" par la G.V pour les plus anciens ou comme Amélie qui depuis plusieurs années fait participer des handicapés à diverses manifestations d'athlétisme. Cette année nous avons un projet plus élaboré, création d'une section tournée vers le handicap. Amélie Dannon et Dominique Violleau, qui reçoit et encadre au tennis de table plusieurs handicapés, ont décidé d'unir

leurs efforts pour créer une section Handisports au sein de l'Amicale. Tache remarquable, on ne peut que les soutenir et les encourager à réussir dans leur généreux projet.

Pour terminer, un mot sur les résultats sportifs, on notera les montées en régional 2 du basket et du football, plus attendue la montée du tennis de table en R2 aussi avec le maintien en R1 du handball. Sans oublier la participation à différents championnats de France comme le tir à l'arc, la boxe savate et l'athlétisme.

Pour la saison 18/19, je souhaite que les efforts sur l'accueil et la formation se perpétuent tout en ayant une attention particulière à la surveillance des coûts.

- **Bilan financier de l'omnisport**

Présenté par Anne-Sophie Pierre

- **Bilan Autres** (effectifs, salariés, minibus, etc.)

Bilan présenté par A.S. Pierre

- **Rapport moral des sections**

Présentation des faits marquants de chaque section.

- **Modification du règlement intérieur**

Article 2: Gestion

Chaque section sera gérée de manière autonome tant sportive que financière.

Tous projet d'embauche d'un salarié doit être automatiquement soumis au Bureau Directeur pour analyse et approbation.

Tous recours a un intervenant extérieur rémunéré doit être impérativement signalé et renseigné* au Bureau Directeur de l'Amicale.

La règle veut que le Président de l'Amicale délègue la gestion des employés de la section au Président de section*1. Sauf en cas de conflit d'intérêt ou de lien familial proche. La gestion sera alors confiée à un membre du bureau de section validée par le Bureau Directeur de l'AMICALE.

Le Bureau Directeur de l'Amicale se réserve le droit de vérifier le bon fonctionnement de la section.

À cet effet, chaque section élira un bureau comprenant au minimum :

- Un Responsable (Président) de section

- Un Secrétaire

- Un Trésorier

La délégation de signature n'est attribuée qu'au Président de section et son trésorier ceci afin de limiter les intervenants en cas d'urgence et d'indisponibilité s'adresser au trésorier général ou Président de l'Amicale

* Auto-entrepreneur (faire un contrat sur devis)

Profession sports (affiliation **globale Amicale**)

*1 Art.3 du contrat de travail des employés

Le Président met aux voix la proposition

Pour : 91 abstention : 0 contre : 0

Intervention de Mme RAMOND maire d'Epernon

Intervention du Président

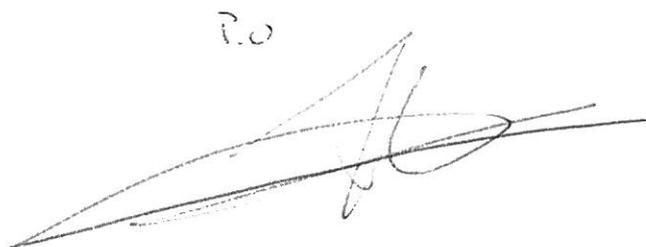
Fin de séance à 22h 15

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

La Secrétaire

P.O

A handwritten signature in black ink, starting with the initials 'P.O' and followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

